

## **Lettre ouverte du Député-Bourgmestre Daniel Senesael : Communautés, Régions et Fédéral, ensemble pour mieux lutter contre les PFAS**

---

Depuis plusieurs semaines, les substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées (PFAS), des substances chimiques jusqu'alors largement méconnues du grand public, sont au centre de l'actualité. Ce phénomène médiatique débuta avec l'observation de taux de PFOS, un dangereux PFAS, 7 à 27 fois supérieurs à la moyenne à proximité du site de l'usine 3M de Zwijndrecht, près d'Anvers, laquelle rejetait cette substance dans l'environnement jusqu'au début des années 2000. Depuis lors, d'importantes concentrations de PFOS ont été constatées à Malines, Willebroek (Anvers), Kleine-Brogel et à Peer (Limbourg).

### **Des substances omniprésentes sur terre et dans l'organisme humain**

Les PFAS constituent un groupe de plus de 4.000 substances chimiques dites « éternelles », c'est-à-dire des substances extrêmement persistantes qui ne se dégradent quasiment pas, ou très lentement. Ces substances ont également pour propriété de se disperser aisément dans l'eau, les sols et l'air. Depuis les années 1940, ces substances sont utilisées de manière intensive dans l'industrie et se retrouvent dans quantité de produits de consommation : vêtements, emballages alimentaires, matériaux, revêtements, adhésifs, ustensiles de cuisine, vaisselle jetable, mousses anti-incendie, pesticides, etc. En raison de leur rejet dans l'environnement lors de leur production, de leur utilisation, et du traitement des déchets en contenant, les PFAS ont été très largement dispersés sur la surface du globe, au point de pouvoir être observés dans l'eau (potable, notamment), le sol, la flore, la faune (des PFAS ont même été retrouvés dans la graisse d'ours polaires) et dans l'organisme humain à l'échelle mondiale. À ce sujet, il peut être aujourd'hui estimé qu'environ 99% des êtres humains présentent des traces de PFAS dans leur organisme.

### **Des dangers sanitaires réels**

Les recherches portant sur la toxicité des PFAS ont permis de souligner que l'exposition aux PFAS et leur accumulation dans l'organisme peuvent être associées à un risque plus élevé de perturbation du système endocrinien, d'augmentation du taux de cholestérol dans le sang, d'inflammation de l'intestin, de diminution du poids et de la taille à la naissance, de diminution de la réponse immunitaire aux vaccins, de diminution du taux d'hormones, de dysfonctionnement hépatique ou encore d'apparition de cancers.

La problématique des PFAS reste tentaculaire ! Les PFAS sont hautement persistants et se dispersent facilement dans l'air, les sols et les eaux. Aussi, leur pollution peut subsister de très nombreuses années et contaminer de larges pans de notre environnement et de notre population avant d'être observée. De plus, l'ensemble de la population est exposée aux PFAS et, plus particulièrement, les professionnels contraints de travailler au contact de vêtements, de matériaux ou d'ustensiles contenant ces substances.

Au sein du parlement fédéral, j'ai moi-même tenu à agir et ai déposé une proposition de résolution visant à plus de transparence au sujet des PFAS, via la mise en place d'un étiquetage national sur les PFAS et les produits contenant des PFAS (une première en Europe), la réalisation de tests toxicologiques, le soutien de la recherche européenne et la défense de l'interdiction de tous les usages non essentiels de PFAS au niveau européen. Déposée le 2 octobre 2020, cette proposition a été adoptée à l'unanimité en séance plénière le 1er juillet 2021. Ceci constitue une première étape importante qui devra être complétée et enrichie d'autres mesures ambitieuses à l'avenir, chose à laquelle moi-même et mon groupe nous attelons actuellement.

Le 8 juillet 2021, la Conférence Interministérielle de l'Environnement et de la Santé (CIMES) réunira les ministres de l'Environnement et de la Santé communautaires, régionaux et fédéraux pour évoquer à la problématique des PFAS. Dès lors, je souhaite ici faire part de mon inquiétude quant à cette problématique, ainsi que mon espoir de voir cette conférence être le berceau de mesures efficaces et innovantes en matière de lutte contre la pollution aux substances chimiques toxiques. Les mesures prises ces dernières années par de nombreux pays européens en matière d'analyse, de prévention des risques et de recherche d'alternatives nous montrent qu'il est possible de relever le défi qui se présente à nous. Aujourd'hui, nous ne pouvons plus attendre. Ensemble, Communautés, Régions, Fédéral, il nous revient d'unir nos forces, d'être des pionniers de la lutte contre les PFAS et d'être à la hauteur de notre responsabilité : celle de protéger l'environnement et la santé de l'ensemble des Belges.

Daniel Senesael  
Député-Bourgmestre